

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	PONTIAC	Grand Am / modèle 2AH29	CH 0338 38

Constructeur PONTIAC MOTOR DIVISION of GMC, Pontiac, Michigan (USA)  
 Identification "Grand Am / 2AH29" + "CH 0338 38" sur plaquette du constructeur  
"2H29S.." devant No du châssis  
 Plaquette constr. à droite, sur face intérieure de l'aile  
 N° du châssis à gauche, derrière pare-brise  
 Ident. du moteur "S" à l'avant, à droite, en haut sur culasse (importateur)  
 Importateur princ. GENERAL MOTORS SUISSE SA., Salzhäusstrasse 21, 2501 Bienne  
 Véhicule homologué 2H29S5P 122257      Signes fixes dans code du type 'Grand Am / 2AH29' + '2H29S..'

**Chassis**  
 Nombre d'essieux 2      Nombre de roues 4  
 Direction mécanique avec assistance hydraulique  
 Transmission automatique  
 Nombre de vitesses 3 paliers      Entraînement AR  
 Frein de service hydraulique, 2-circuits, AV-disques/AR=exp.interne,  
assistance par dépression, limiteur sur roues AR,  
souple de dosage sur roues AV  
 Frein auxiliaire mécanique, expansion interne, sur roues AR  
 Frein d'arrêt id. frein auxiliaire, pédale  
 Ralentisseur -  
 Contrôle 2 circ. par différ. de pression, lampe-tém. comb. av. fr. auxil.

**Moteur**  
 Marque PONTIAC      Type S  
 Construction V      Temps 4  
 Carburant B      Position avant  
 Refroidiss. eau      Nombre cylindr. 8  
 Alésage 104,68      Course 95,25  
 Cylindrée 6558      CV-impôt 33,40  
 Puissance en CV 185 SAE-net      à V/min 3600  
 Bruit 77 dB/A & V/min 3600  
 Silencieux 1/360x200x90 + 1/540x290x130  
 Mesure des gaz 1,0 % CO à 600 t/min + ECE-15 \*  
 Déparasitage OCE, annexe 8 chiffre 3+4 "D"

**Carrosserie** limousine  
 Nombre de portes 4      Indic. vit. km/h  
 Ceintures sécurité SAE-J-4c      Rétroviseur intér.+à gauche  
 Cale -      Attelage -  
 Antivol verrou de direction et boîte c.v.  
 Nombre de places 1 5 av 2      centre -      ar 3  
 Dimensions int.      ext. 5461      Empattements 2946  
 Longueur 1965  
 Largeur 1430      Vole av 1560 ar 1550  
 Hauteur 1080  
 Porte à faux lat.      Voles av - ar -  
av 1435      Braquage g 11500 d 11500

**Poids**  
 avant      arrière      total  
 Poids à vide 1140      870      2010  
 Charge utile 135      215      350  
 Poids total 1275      1085      2360  
 Garantie fabr. -      -      2582  
 Dimens. pneus GR 70 - 15      GR 70 - 15      (Variantes  
 Ply / bar 4 / 2,0      4 / 2,1      voir  
 Charge 1360      1400      remarques)  
 pour V max 190      190  
 Garantie poids remorqueable avec frein  
 Garantie poids remorqueable sans frein  
 Charge garantie sur le toit 90 kg  
 Poids remorqueable testé  
 Vitesse maximale selon le constructeur 190 km/h  
 Vitesse maximale testée 190 km/h

Distance volant - vers l'avant du véhicule

Équipement §)	HCR H4 (E)		
Feux de route	HCR H4 (E)		
Feux de croisement	A (E) dans HCR		
Feux de position	SAE IST 74 Guide 2A3		
Feux rouges	SAE IST 74 Guide 2A3		
Feux stop	SAE IP74 Guide 2A		
Clignoteurs	av	SAE PIA 73	ar id, feux AR
Catadioptres	av	-	ar SAE A74 Guide 2A
Feux de gabarit	av	- §)	ar -
Feux complément.	-		
Eclairage plaque	2/sép, au centre		
Essuie-glace	2 balais avec/sans lave-glace		
Avertisseurs	DELCO REMY 988		
	DELCO REMY 989		

### Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	P O N T I A C Grand Am		
Homologation N°	CH	0338 38	
Carrosserie	Limousine		
Places	total	5	avant 2
Poids à vide	2010	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	33,40
Poids total	2582	Cylindrée	6558

### Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

\*) Mesure des gaz : la vignette ECE 15 se trouve près de la plaquette du constructeur

<u>Variante de pneus</u>	G 70 - 15	charge AV= 1360 (2,0)	AR= 1400 (2,1)	V-max 190 km/h	AV= 1556	AR= 1550 mm
	GR 78-15	1360 (2,0)	1400 (2,1)	190 km/h	1556	1550 mm
	205 HR 15	1320 (2,2)	1320 (2,2)	210 km/h	1556	1550 mm

Jantes : pour toutes les dimensions de pneus 7 JJ x 15

### §) Modifications par l'importateur:

- phares d'origine SB sont remplacés par HCR H4 (E);
- les feux de position d'origine sont débranchés et remplacés par A (E) dans HCR;
- feux de gabarit avant complémentaires exigés (HELLA K 14023) pour compléter l'angle de visibilité des feux de position;
- la distance du bord des clignoteurs avant n'est pas respectée; est admise selon décision de la Div.féd.pol. du 13.11.73;
- les ampoules de couleur orange des clignoteurs avant sont remplacées par des blanches (1157);
- aux feux de gabarit/clignoteurs avant d'origine, les feux de gabarit sont débranchés (visibles depuis l'avant); les clignoteurs par contre fonctionnent, synchronisés avec les clignoteurs principaux, dont ils complètent l'angle de visibilité.

Lieu et date de l'homologation

Studen, 4.11./14.11.74

Num 20 11 74

Homologation fédérale des types de véhicules